

2008 R 630

ABO DIAG
SAS au capital de 488.960 €
12, allée Isaac Newton 33650 MARTILLAC
502 663 842 RCS BORDEAUX

Le 25
T. 6
rce

Le 25 2011

sous le n° 1369

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze et le vingt-six septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration de la Société ABO DIAG se sont réunis au siège social sur convocation de leur Président.

Sont présents et ont élargé le registre de présence en entrant en séance

- Monsieur Najim CHAÏBI,
- Monsieur Tristan CHEVROT,
- Monsieur Christophe GUIMARD.

Messieurs Jean-Philippe ARIE, Jean-Paul ORTELLI et Karim BOULHIMEZ sont absents.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Najim CHAÏBI, Président.

Le quorum de moitié étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le conseil a pour but de reporter la date de clôture de la période de souscription des augmentations de capital décidées par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 22 juin 2011 et en suite des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2011

Le Président rappelle au Conseil que celui-ci a décidé de réaliser trois augmentations de capital le 29 juillet dernier, à savoir

- une augmentation de capital de 168.770 € réservée à la Société SUCCES EUROPE, à la Société AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT et à la Société AQUI-INVEST ,
- une augmentation de capital de 16.440 € ouverte à tous les associés ,
- et une augmentation de capital de 35.650 € réservée à des investisseurs privés.

Les souscriptions devaient être reçues au siège social au plus tard le 26 septembre 2011

Certains souscripteurs ayant besoin de quelques jours supplémentaires pour débloquer leurs fonds, le Conseil décide, à l'unanimité, de reporter

- au 3 octobre 2011, la date de clôture de la période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux investisseurs financiers,
- au 30 septembre 2011, la date de clôture de la période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux associés,
- au 28 septembre 2011, la date de clôture de la période de souscription à l'augmentation de capital réservée aux investisseurs privés.

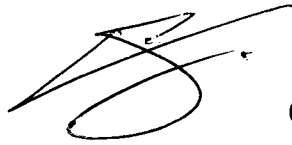
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé par tous les membres du Conseil d'Administration présents.

Najim CHAÏBI

Tristan CHEVROT

ce que certifier
confirme.



Christophe GUIMARD